

Développer une stratégie de communication via les réseaux sociaux

Référence : FCONUM0036

Thématique : Me former aux outils numériques

FORMATION CERTIFIANTE

"
Développer une stratégie de communication via les réseaux sociaux pour les TPE-PME "

Formation du Répertoire Spécifique (France Compétences) RS 7298

Organisme certificateur : CMA France
Date d'enregistrement certification : 24 septembre 2025 (5 ans)

Taux de satisfaction 2025 : 100%
100% des stagiaires se déclarent satisfaits
concernant la possibilité de mettre en œuvre les connaissances acquises en formation dans leur activité

« ***Sélectionner les réseaux sociaux adaptés à sa stratégie digitale et animer sa page professionnelle pour développer son activité.*** »

Objectifs

- Sélectionner le(s) réseau(x) social(aux) adapté(s) à la promotion de son activité
- Elaborer sa stratégie digitale en définissant les objectifs de communication
- Créer une page professionnelle sur un ou plusieurs réseau(x) social(aux) adapté.s à son activité
- Animer sa page professionnelle en produisant et en publiant du contenu multimédia

- Assurer l’interaction avec les abonnés et les clients, en répondant aux commentaires
- Évaluer l’impact de la communication auprès de ses abonnés

Consulter les objectifs détaillés sur la fiche France Compétences n° RS 7298

Contenu

- **Sélectionner le(s) réseau(x) social(aux) adapté(s) à la promotion de son activité**
  - Panorama, objectifs et fonctionnalités des différents réseaux sociaux
- **Elaborer sa stratégie digitale en définissant les objectifs de communication**
  - Les différents types objectifs
  - Les cibles clients
  - La charte graphique
- **Créer une page professionnelle sur un ou plusieurs réseau(x) social(aux) adaptée à son activité**
  - La création et le paramétrage de compte sur chaque réseau
  - Les algorithmes de chaque réseau
- **Animer sa page professionnelle en produisant et en publiant du contenu multimédia**
  - Les façons de communiquer sur les réseaux sociaux
  - Les formats de publications par réseau
  - Les outils de création de visuels et de programmation
  - Les types de contenus, le calendrier et la ligne éditoriale
- **Assurer l'interaction avec les abonnés et les clients en répondant aux commentaires**
  - La création d’engagement dans la communauté d’abonnés
- **Évaluer l’impact de la communication auprès de ses abonnés**
  - Les analyses des performances

Public

- Tout public

Prérequis

- Le dispositif s’adresse aux dirigeants, futurs artisans, indépendants et à leu collaborateurs exerçant au sein de très petites et moyennes entreprises (TPE-PME quel que soit le secteur d’activité.
- Le candidat doit pouvoir utiliser de manière courante un ordinateur, un smartphone internet.

Information complémentaire

- Pour suivre au mieux la formation, nous recommandons d'avoir déjà créé un page sur un réseau social.

Méthodes mobilisées

- Pour une meilleure acquisition des savoirs et une transposition in situ, la formation

repose sur un enchaînement de phases démonstratives, de découvertes et de mises en pratiques concrètes sur la base des projets de chaque stagiaire. Les ateliers individuels sont privilégiés pour répondre au mieux aux problématiques, attentes et objectifs spécifiques de chaque stagiaire. Il s'agit de faire du pratico-pratique facilement transposable et exploitable dans le cadre de l'activité professionnelle de chaque artisan.

Moyens mobilisés

- Salle de formation avec accès Internet et équipée selon les besoins : postes informatiques et/ou vidéo projecteur et/ou ENI et/ou tableau blanc et/ou paper board

Modalité d'évaluation

- Présentation d'un projet professionnel suivie d'un entretien avec le jury.

Durée

- 4 jours
  en présentiel
  (28 heures)

Modalités et délais d'accès

- Sur inscription aux dates indiquées pour chaque session

Tarif public

- **976€ net de taxe au total,** soit
  244 €/jour, avec prise en charge totale ou partielle possible selon les conditions de l'organisme de financement de la formation professionnelle

Formation éligible au Compte Personnel Formation (CPF)*
- N° :
RS7298

* Possibilité de prise en charge par le Compte Personnel de Formation (CPF)
Art. D. 6323-1 A. - Le plafond de droits mobilisables, inscrits sur le compte personnel de formation en application des articles L. 6323-11, L. 6323-27 et L. 6323-34 est fixé à 1 500 euros pour les actions sanctionnées par des certifications et habilitations enregistrées dans le répertoire spécifique

- *La loi de lutte contre les fraudes sociales et fiscales du 25 juin 2026 impose dorénavant aux titulaires d'un compte personnel de formation (CPF) de s'inscrire et de se présenter aux examens prévus par l'organisme certificateur en cas de mobilisation du CPF, sous peine de devoir rembourser le coût de la formation à la Caisse des dépôts.*
- *Le titulaire ne se présentant pas à l'examen devra payer l'organisme de formation, l'absence de prise en charge par le CPF ne devant pas entraîner un risque d'impayés pour les organismes de formation.*
- *Par ailleurs, les droits inscrits sur le compte ne peuvent plus financer une action de formation sanctionnée par une certification ou la validation d'un bloc de compétences déjà obtenue.*

Tarif artisan

« Entreprise inscrite au Registre National des Entreprises (RNE), exerçant une activité artisanale dont le code d'activité (APRM) relève de la NAFA, Nomenclature d'Activité Française de l'Artisanat »

- Possibilité de prise en charge partielle du coût de la formation sous réserve des conditions des organismes financeurs - Nous contacter

Pour aller plus loin, complétez cette formation par la prestation de conseil :

AMELIORER VOS PRATIQUES NUMERIQUES

Nota

formation NON éligible au PASS CMA Liberté

Accessibilité

Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation

Se préinscrire

Nous contacter



Date de mise à jour : 18 septembre 2026

Délivré par:

- Angers (CMA49 accueil) : 5, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS CEDEX 01
- Le Mans (CMA72 accueil) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- Ste-Luce-sur-Loire (CMA44 formation continue) : 5, allée des Liards - BP18129 - 44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- La Roche-sur-Yon (CMA85 accueil) : 35, rue Sarah Bernhardt - CS 90075 - 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
- Laval (CMA53 accueil) : 39, quai André Pinçon - CS 30227 - 53002 LAVAL CEDEX
- Angers (CMA49 formation continue) : 5, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS CEDEX 01
- Laval (CMA53 formation continue) : 5, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS CEDEX 01
- Le Mans (CMA72 formation continue) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- La Roche-sur-Yon (CMA85 formation continue) : 35, rue Sarah Bernhardt - CS 90075 - 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Ste-Luce-sur-Loire (CMA44 accueil) : 5, allée des Liards - BP18129 - 44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Prochaines sessions:

- La Roche-sur-Yon (CMA85 formation continue) - Les mercredi 25 novembre, vendredi 4, vendredi 11 et jeudi 17 décembre 2026 - Pas de date limite d'inscription
- Ste-Luce-sur-Loire (CMA44 formation continue) - Les lundi 18, jeudi 28 janvier, lundi 08 et mercredi 17 février 2027 - Inscription avant le 04/01/2027
- Le Mans (CMA72 formation continue) - Les Jeudi 4, Lundi 15, Mercredi 24 Février et Mercredi 3 Mars 2027 - Inscription avant le 18/01/2027
- Angers (CMA49 formation continue) - Les mardis 16-23 février, 02 et 09 mars 2027 - Inscription avant le 02/02/2027
- La Roche-sur-Yon (CMA85 formation continue) - Le lundi 8, le mercredi 10, le jeudi 18 et le mardi 30 mars 2027 - Inscription avant le 18/02/2027
- Ste-Luce-sur-Loire (CMA44 formation continue) - Les Mercredi 07, jeudi 15 avril, lundi 03 et lundi 24 mai 2027 - Inscription avant le 24/03/2027
- Laval (CMA53 formation continue) - Les mardi 13, 20, 27 Avril et Jeudi 13 Mai - Inscription avant le 25/03/2027
- Le Mans (CMA72 formation continue) - Les Mardi 11, Mercredi 19, Mardi 25 Mai et Mardi 1er Juin - Inscription avant le 20/04/2027
- Angers (CMA49 formation continue) - Mardi 15, mercredis 23 et 30 juin, mardi 06 juillet 2027 - Inscription avant le 01/06/2027
- Laval (CMA53 formation continue) - Les jeudi 17, 24 Juin, 1er et 8 Juillet 2027 - Inscription avant le 31/05/2027

Tarifs:

- TOUT PUBLIC - contact
- ARTISAN (INSCRIT AU RM) - contact